

Accompagnant éducatif et social H/F

INSTITUT LES TOURNESOLS — 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

DEFINITION

L'Accompagnant Educatif et Social a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

L'accompagnant éducatif et social se positionne comme un professionnel dans le champ l'action sociale et adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Il coopère avec l'ensemble des autres professionnels concernés et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail.

Missions et responsabilités

L'accompagnant éducatif et social, spécialité accompagnement de la vie en structure collective, intervient dans le cadre d'un projet institutionnel, au sein d'équipes pluri-professionnelles. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente, tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale :

- identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel,
- prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention,
- mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne.

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » :

- identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs liés au contexte d'intervention dans une structure,
- situer le besoin de compensation spécifique pouvant exister dans les situations concernées dans le champ d'une structure collective.

Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité :

- organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé,

- favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités,
- prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité,
- accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
- accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien,
- accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités,
- appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité.

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » :

- repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel aux professionnels compétents en conformité avec les protocoles de soins et les procédures d'accompagnement en vigueur,
- évaluer ce qui relève d'une intervention d'urgence, immédiate à court terme, ou d'une vigilance dans la durée,
- utiliser les outils spécifiques de l'accompagnement en structure de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans une logique d'apprentissage, d'éducation, d'accompagnement, voire de suppléance,
- concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers,
- appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment : la toilette, l'alimentation et les fonctions d'élimination,
- se référer au protocole thérapeutique et aux consignes d'accompagnement préconisées au sein de la structure,
- prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de fin de vie,
- organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité,
- favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté,
- s'appuyer sur les activités et temps clés de la vie quotidienne pour favoriser la relation dans l'accompagnement,
- reconnaître les signes non verbalisés de la douleur,
- identifier les risques de chute et/ou de troubles de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun,
- mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités,
- accompagner le développement de l'autonomie de la personne en utilisant des aides techniques et en mettant en œuvre un apprentissage adapté.

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés :

- communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel,
- inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne,
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement.

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » :

- travailler avec les principaux dispositifs, acteurs professionnels intervenant sur un territoire et/ou des réseaux d'acteurs dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents,
- participer à la vie de l'établissement ou du service.

Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne :

- faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne,
- coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface,
- accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation,
- accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement.

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » :

- repérer ou prévenir l'isolement de la personne au sein d'un collectif et prendre les dispositions adaptées,
- participer à la communication avec la famille en fonction du projet et des missions de l'établissement,
- accompagner les relations familiales,
- proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée tout en tenant compte de ses goûts et ses envies,
- utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi,
- évaluer l'apport et les effets des activités de groupe,
- préparer les changements dans le groupe et évaluer leurs conséquences,
- aider à la personne à valoriser son image auprès des autres et d'elle-même.

Date de début prévue : de suite

Type d'emploi : Temps plein, CDI

Avantages :

- RTT

Horaires :

100%, 35h annualisées, soit 37h30/semaine.

Cycle hebdomadaire VHM (Volume Horaire Mensuel) variable.

Travail week-ends et jours fériés (continuité de service).

Congés en concertation avec le reste de l'équipe

- Travail les Jours Fériés

Télétravail:

- Non